



LE GOUVERNEMENT  
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG  
Ministère de la Sécurité intérieure

Monsieur le Ministre  
aux Relations avec le Parlement

Luxembourg

Luxembourg, le 9 août 2022

**Objet : Question parlementaire n° 6530 du 22 juillet 2022 de Monsieur le Député Dan Biancalana concernant « Délits commis à l'étranger ».**

Monsieur le Ministre,

En date du 22 juillet 2022, vous aviez transmis la question parlementaire sous rubrique pour compétence conjointe de la Ministre de la Justice et du Ministre de la Sécurité intérieure.

Après analyse de la question, il apparaît cependant que celle-ci ne relève pas de ma compétence.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Dan Biancalana.

Veillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre de la Sécurité intérieure

(s.) Henri KOX